

RAPPORT ANNUEL

2024

sur la situation
du territoire en matière
de **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
préalable au rapport
d'orientation budgétaire

| Edito

Après l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) le 22 juin 2023 et le lancement de la démarche d'élaboration du projet de territoire le 21 décembre 2023, l'année 2024 est marquée par l'**engagement** de la Communauté urbaine d'Arras dans la **bifurcation** écologique avec la mise en œuvre du PCAET et la réalisation d'un diagnostic territorial.

L'élaboration des documents de planification (PCAET et PLUi) permettent de **partager** une vision collective du territoire et contribuent à **anticiper** les enjeux de demain dans un contexte de dérèglement climatique.

La **bifurcation** écologique, fil rouge du projet de territoire, vise à atteindre la neutralité climatique en 2050 sur le territoire. Elle s'appuie sur trois piliers :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter le dérèglement climatique: éviter l'ingérable;
- L'adaptation aux changements climatiques pour améliorer la résilience du territoire face aux conséquences du changement climatique : gérer l'inévitable;
- L'évaluation de l'**engagement** de la collectivité dans sa démarche et le contrôle de la trajectoire définie dans le PCAET.

Osons nous engager dans la bifurcation écologique au travers du projet de territoire et de la mise en œuvre du PCAET !

Depuis 2010, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport annuel sur la situation du territoire en matière de développement durable préalable au rapport d'orientation budgétaire.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable et de prendre du recul sur les politiques et actions menées pendant l'année écoulée.

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET c'est:

> Des objectifs à court, moyen et long terme:

- Moins 80 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2014;
- Moins 54 % de consommation d'énergie en 2050 par rapport à 2014;
- Multiplier par 18 la production d'énergie renouvelable en 2050 par rapport à 2014.

> 5 axes stratégiques:

- Développer une offre de mobilité vertueuse;
- Accroître les performances énergétiques du bâti public et privé;
- Développer les énergies renouvelables et récupérables;
- Promouvoir l'**engagement** de tous les acteurs dans la **bifurcation** écologique;
- Préserver l'environnement et **anticiper** les impacts du changement climatique.

> 29 orientations opérationnelles

> 99 actions opérationnelles à mettre en œuvre sur 6 ans

> Une stratégie climat en 3 étapes:

- La sobriété énergétique: consommer moins d'énergie;
- L'efficacité énergétique: réduire la quantité d'énergie utilisée pour un même besoin;
- L'utilisation d'énergies décarbonées pour couvrir 78 % des besoins énergétiques restants.

CHIFFRE CLÉ:

Fin 2024, l'objectif fixé dans le PCAET de démarrage opérationnel de 55 % des actions dans les 2 ans est déjà atteint, avec 64 % d'actions lancées ou terminées en 1 an et demi!

2023-2028 : point d'étape après un an d'activité

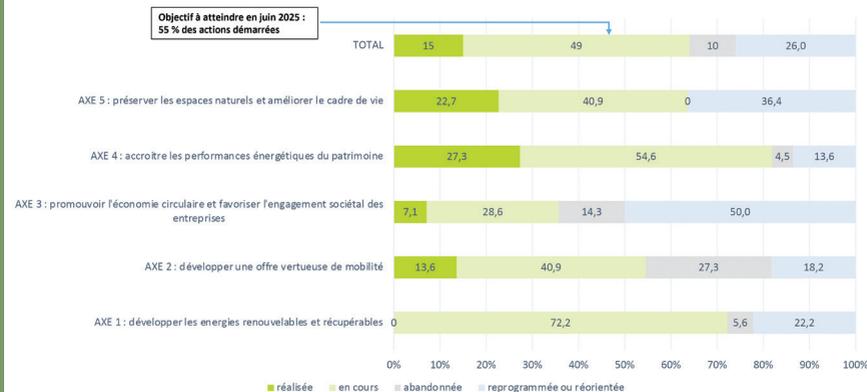


Figure 1: Avancement des actions du PCAET



| Développer une offre de mobilité vertueuse

En 2019, les déplacements de personnes et de marchandises représentent **38 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire**. Soit plus de 365 000 tonnes d'équivalent CO2 émis, ce qui équivaut à plus de 41 000 tours du monde en voiture thermique.

La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) s'**engage** à transformer la manière dont ses habitants et marchandises se déplacent en déployant des solutions ambitieuses, innovantes et adaptées aux besoins du territoire.

› Réinventer les modes de transport

La transition vers une mobilité plus durable repose sur plusieurs axes prioritaires:

- Renforcer les transports en commun: développer un réseau de bus et de navettes électriques, avec des horaires élargis et une meilleure couverture territoriale.
- Promouvoir les mobilités douces: étendre les pistes cyclables sécurisées, multiplier les zones piétonnes, et encourager la pratique du vélo grâce à des aides à l'achat ou des services de location longue durée.
- Faciliter l'intermodalité: créer des hubs de transport permettant de combiner facilement différents moyens de déplacement (train, bus, vélo, covoiturage).

› Repenser la logistique urbaine

Le transport de marchandises est un autre levier essentiel pour réduire les émissions de GES. La CUA travaille à:

- Créer des centres logistiques de proximité afin d'optimiser les livraisons du dernier kilomètre grâce à des véhicules électriques ou à assistance humaine (triporteurs).
- Encourager les plateformes collaboratives, permettant aux entreprises de mutualiser leurs flux de transport pour limiter les déplacements superflus.

› Sensibiliser et accompagner les habitants

Le développement d'une mobilité vertueuse nécessite une évolution des comportements. Pour cela, la CUA prévoit de:

- Informer sur les alternatives existantes: campagnes de sensibilisation, outils numériques pour calculer son empreinte carbone liée à la mobilité, etc...
- Accompagner le changement: aides à l'acquisition de véhicules peu polluants (vélos électriques), formations à l'éco-conduite.
- Encourager le covoiturage: en favorisant les applications dédiées et en aménageant des aires de stationnement adaptées et au sein de son administration.

› Des objectifs ambitieux pour un avenir durable

En s'attaquant à l'un des principaux émetteurs de GES du territoire, la Communauté Urbaine d'Arras s'inscrit pleinement dans une démarche de transition énergétique. Développer une offre de mobilité vertueuse, c'est:

- Réduire significativement les émissions de CO² liées aux déplacements.
- Offrir des solutions accessibles, efficaces et respectueuses de l'environnement.
- Améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants.

À travers cet **engagement**, la CUA montre qu'une mobilité respectueuse de l'environnement n'est pas seulement une nécessité climatique, mais également un atout pour renforcer l'attractivité et la cohésion de son territoire. Chaque déplacement devra contribuer à un monde plus propre et durable.

QUELQUES ACTIONS ET CHIFFRES CLÉS POUR 2024 :

> L'enquête mobilité de la Communauté Urbaine d'Arras, réalisée en 2024, est un outil essentiel pour mieux comprendre les habitudes de déplacement des habitants du territoire.

En 2024, on se déplace moins: - 12 % par rapport à 2014

3,6 déplacements par personne et par jour totalisant 11 km en 45 min.

Entre 2014 et 2024, 35 % des déplacements se font à pied ou à vélo. On se déplace moins en voiture.

Les déplacements à vélo ont été multipliés par 3 en 10 ans.

> Le Plan vélo sur la CUA en 2024 c'est:

- 2.5 millions d'€ investis
- 96 km d'aménagements cyclables en 2024 (contre 59 km en 2019)
- 13 garages à vélos sécurisés
- 580 v'électric, 3 vélos cargos, 10 longtails et 2 mobilos (spécifique pour les personnes à mobilité réduite) en location longue durée
- 380 achats de vélos à assistance électrique subventionnés
- 41 écoles qui bénéficieront du dispositif Savoir Rouler à Vélo sur l'année scolaire 2024-2025
- 5 parcours d'apprentissage vélo.



Accroître les performances énergétiques du bâti public et privé

En 2019, les bâtiments représentent l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre avec **23 % des émissions** du territoire, soit près de 225 000 tonnes d'équivalent CO2 émis. Ce qui équivaut à 1 050 bâtiments de la taille d'Artois Expo chauffé au gaz.

La rénovation énergétique du parc immobilier représente une priorité pour réduire significativement la consommation d'énergie, favoriser la sobriété et atteindre les objectifs climatiques d'ici 2050.

> Rénover pour réduire la consommation énergétique

L'amélioration des performances énergétiques du bâti repose sur deux piliers fondamentaux:

1. **La sobriété énergétique**, en limitant les besoins en énergie grâce à une meilleure conception et utilisation des bâtiments.
2. **L'efficacité énergétique**, en optimisant les systèmes de chauffage, d'isolation et d'éclairage pour réduire les pertes et maximiser les rendements.

Pour cela, la CUA met en œuvre plusieurs actions concrètes:

- Rénovation thermique des logements: incitations financières et techniques pour isoler les murs, toitures et fenêtres.
- Modernisation des équipements publics: remplacement des systèmes de chauffage obsolètes par des solutions performantes et respectueuses de l'environnement (pompes à chaleur, chaudières biomasse, etc...).
- Adaptation des bâtiments publics: exemplarité des infrastructures communautaires grâce à des travaux d'isolation et l'installation de dispositifs économes en énergie.

› Accompagner les habitants et les professionnels

La transition énergétique ne peut réussir sans un soutien fort auprès des habitants et des acteurs économiques:

- Guichet unique pour la rénovation énergétique : création d'un service d'accompagnement pour informer, conseiller et orienter les propriétaires vers les dispositifs d'aide (MaPrimeRénov', certificats d'économie d'énergie, etc.);
- Accompagnement fort pour les ménages modestes : soutien accru pour éviter que la précarité énergétique ne freine l'accès à des logements performants.
- Formation des professionnels du bâtiment: sensibilisation et montée en compétences des artisans pour répondre aux exigences des rénovations énergétiques.

› Innover pour un bâti durable

La rénovation énergétique s'accompagne d'une dynamique d'innovation:

- Construction de bâtiments à énergie positive: promotion de bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment grâce aux énergies renouvelables (solaire, géothermie).
- Déploiement de matériaux écologiques: utilisation de matériaux biosourcés et recyclables pour minimiser l'impact environnemental des travaux.

› Un impact durable sur le territoire

Accroître les performances énergétiques du bâti ne se limite pas à réduire les émissions de GES. Cette démarche permet également:

- Des économies financières: une baisse des factures d'énergie pour les ménages, les entreprises et les collectivités.
- Un meilleur confort de vie: des bâtiments plus agréables, mieux chauffés et isolés en hiver comme en été.
- Un renforcement de l'attractivité du territoire: un parc immobilier performant attire de nouveaux habitants et investisseurs.

En accompagnant la rénovation du bâti public et privé, la Communauté Urbaine d'Arras agit directement sur l'un des leviers majeurs de la transition écologique. Réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant le confort et le cadre de vie des habitants, c'est s'**engager** pour répondre aux défis environnementaux tout en créant des opportunités pour le territoire.

Avec cet axe stratégique, la CUA fait le choix d'une action ambitieuse et collective. **Partager** ensemble: les habitants, entreprises et collectivités peuvent transformer le bâti pour qu'il devienne un pilier de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

QUELQUES ACTIONS ET CHIFFRES CLÉS POUR 2024 :

› **La Maison de l'Habitat Durable**: des conseils neutres, gratuits et indépendants sur un projet et les aides financières, sur les économies d'énergie, travaux « à un Euro », crédits d'impôts, subventions, aides Anah, aides de la Communauté Urbaine, maintien à domicile, dispositif « Cœur de Ville » ...

En 2024,

- 2 950 personnes sensibilisées (1860 en 2022 et 2300 en 2023)
- 118 rendez-vous et animations Grand Public et professionnels (113 en 2022 et 41 en 2023).

› Afin d'être exemplaire, la Communauté Urbaine d'Arras a investi dans la rénovation du bâti communautaire.

710 000 € pour rénover 2 182 m² et réduire sa consommation énergétique.

La salle de sport Giraudon a notamment été rénovée.

> L'opération Rénovons nos HLM 2023-2028

Pour maintenir le pouvoir d'achat des locataires par la rénovation énergétique de leur logement et aider les bailleurs à répondre aux injonctions de la loi Climat et Résilience sur la fin programmée des mises en location des logements aux étiquettes G, F et E.

- 1 415 logements répartis entre 4 bailleurs: ICF, Maisons et cités, SIGH et Pas-de-Calais Habitat
- Cout total: 79 895 029 euros
- Contribution prévisionnelle de la CUA de 7 255 000 €
- En 2024, l'aide CUA: 842 376 euros pour 80 logements rénovés.



Développer les énergies renouvelables et de récupération

La stratégie climat vise à **réduire la consommation énergétique du territoire de 54 %** en 2050 par rapport à 2014 et développer des énergies renouvelables locales pour couvrir **78 % des besoins** par des énergies décarbonées d'ici 2050.

La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) s'engage à transformer le territoire en un modèle de durabilité et d'innovation énergétique.

> Une mobilisation autour des énergies locales et propres

Pour atteindre cet objectif, la CUA mise sur la diversité des énergies renouvelables disponibles sur son territoire :

- Le solaire photovoltaïque et thermique, avec le déploiement massif de panneaux sur les bâtiments publics, privés et les friches industrielles.
- L'éolien, en identifiant des sites propices à l'installation de nouvelles infrastructures.
- La biomasse et la méthanisation, en valorisant les déchets agricoles, industriels et organiques pour produire du biogaz et de la chaleur.

> Réduire l'empreinte carbone grâce à la récupération d'énergie

La récupération d'énergies dites « fatales » constitue un axe clé. Ces énergies, issues de procédés industriels ou de rejets thermiques, représentent un potentiel inexploité. Leur captation et leur redistribution permettraient de chauffer des logements, des bâtiments publics ou des infrastructures urbaines tout en réduisant les pertes énergétiques.

► Une vision collective et inclusive

Pour garantir la réussite de cette transition, la Communauté Urbaine d'Arras mise sur une approche collaborative :

- Impliquer les habitants et les entreprises dans des projets d'autoconsommation collective.
- Accompagner les acteurs locaux par des formations et des aides financières pour faciliter l'adoption des énergies renouvelables.
- Sensibiliser la population aux enjeux climatiques et énergétiques afin de créer une dynamique participative.

► Un territoire pionnier à l'horizon 2050

En s'engageant dans cette démarche ambitieuse, la Communauté Urbaine d'Arras aspire à devenir un territoire exemplaire en matière de transition énergétique. Couvrir 78 % des besoins énergétiques par des énergies décarbonées d'ici 2050, c'est non seulement répondre aux défis climatiques, mais aussi assurer une qualité de vie durable pour les générations futures.

Avec cette vision, la CUA prouve que le développement des énergies renouvelables et récupérables n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour construire un territoire résilient, innovant et solidaire.

QUELQUES ACTIONS ET CHIFFRES CLÉS POUR 2024 :

► Mise en service d'Euraméthà, technocentre de la méthanisation

- Le projet est le fruit d'un partenariat entre 4 acteurs publics et privés.



- Le début de l'injection de gaz produit a eu lieu le 29 octobre 2024.

- A terme, le technocentre alimentera l'équivalent de 2 000 foyers en gaz vert produit localement, soit une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 6 477 tonnes d'équivalent CO2 par an.

► Développement du réseau de chaleur

En 2024, la cité scolaire Baudimont a été raccordée au réseau de chaleur, les chaufferies au gaz ont été supprimées.

Le réseau de chaleur: 27 km et 103 abonnés.

Il est alimenté par un mix énergétique composé à 70 % de biomasse, 15 % de biogaz et 15 % de gaz classique.



Promouvoir l'engagement de tous les acteurs dans la bifurcation écologique

Les émissions de gaz à effet de serre issues du patrimoine et des compétences de la Communauté Urbaine d'Arras ne pesaient que 6 % des émissions du territoire en 2019. Les **94 % restants relèvent donc de choix individuels, collectifs et nationaux.**

La réussite de la **bifurcation** écologique dépend donc de l'engagement de tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, habitants, ...

La Communauté Urbaine d'Arras se mobilise pour s'**engager** dans l'économie circulaire et l'engagement collectif. Cet axe vise à transformer la manière de produire, consommer et valoriser les ressources, tout en fédérant habitants, entreprises, agriculteurs et collectivités autour d'une démarche globale et **partagée**.

> Mobiliser les entreprises et le monde agricole

Les entreprises et les agriculteurs jouent un rôle central dans cette démarche. L'agriculture et l'alimentation représentent 23 % des émissions de GES du territoire. Faire évoluer le système économique vers un système plus durable alliant sobriété, efficacité et coopération est essentiel.

- Accompagner la transition des entreprises: soutien financier et technique pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que l'optimisation énergétique et la gestion des déchets industriels.
- Développer les circuits courts et durables: valoriser les productions locales et limiter les impacts liés au transport des denrées alimentaires.
- Encourager l'agroécologie: promouvoir des pratiques agricoles qui préservent les sols, la biodiversité et les ressources en eau.

> Sensibiliser et impliquer les habitants

La bifurcation écologique et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 est l'affaire de tous. Les habitants sont des acteurs incontournables. La communauté urbaine d'Arras les sensibilise et les accompagne dans leur propre bifurcation écologique.

> Une bifurcation écologique fondée sur la collaboration

La réussite de la bifurcation écologique repose sur la collaboration entre tous les acteurs du territoire :

- Les collectivités: en montrant l'exemple avec des politiques publiques ambitieuses (écoquartiers, achats responsables, etc.).
- Les entreprises: en s'impliquant dans des partenariats locaux pour mutualiser les ressources et innover.
- Les citoyens: en adoptant des comportements écoresponsables au quotidien.

> Ensemble, pour un territoire durable

La Communauté Urbaine d'Arras s'engage à construire un modèle économique et social plus durable, équitable et solidaire. Promouvoir la transformation du système économique et l'engagement de tous, c'est:

- Préserver les ressources pour les générations futures.
- Renforcer la résilience économique du territoire face aux défis climatiques.
- Créer un cadre de vie plus sain et attractif pour l'ensemble des habitants.

La bifurcation écologique est l'affaire de tous: entreprises, habitants, agriculteurs et collectivités.

Notamment pour bâtir un territoire exemplaire où chaque acteur contribue à un avenir respectueux de l'environnement et porteur d'opportunités.

QUELQUES ACTIONS ET CHIFFRES CLÉS POUR 2024 :

► Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Il est labellisé niveau 1 autour de 4 orientations :

- Promouvoir une alimentation durable et saine
- Développer les circuits courts
- Préserver les sols et les ressources
- Soutenir l'emploi agricole sur le territoire



Figure 2: Annuaire des producteurs locaux réalisé en 2024 dans le cadre du PAT

► Sensibiliser

En 2024, plus de 3500 personnes (adultes et jeunes) ont été sensibilisés à la transition écologique :

- l'Agenda Ecologie, les forums de la transition écologique près de chez vous, les rendez-vous conso, ...
- Un programme d'éducation à la transition écologique dans 22 classes du territoire, des projets dans les collèges avec les écodélégués, ...

► Promouvoir une bifurcation écologique et solidaire

La CUA s'est engagée dans un contrat Cœur de Ville autour de 5 quartiers prioritaires de transitions. Pour chaque quartier, une déclinaison d'actions pour engager la bifurcation écologique du quartier a été partagée avec les élus, les acteurs du territoire et les habitants.

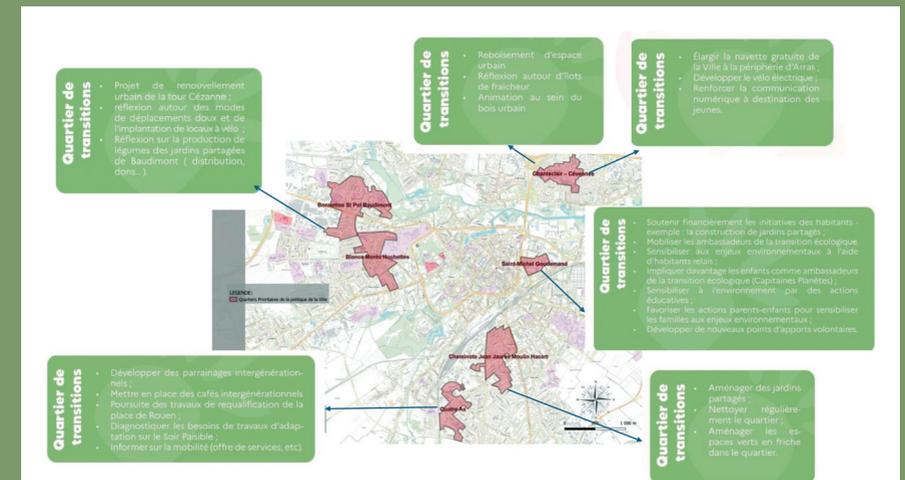


Figure 3 : Quartier de transitions

La CUA a démarré une démarche de révision de son Contrat Local de Santé (CLS) , il **s'engagera** dans la transition écologique en travaillant sur la santé environnementale.

› Développer des nouveaux modèles économiques :

La Communauté Urbaine d'Arras s'est lancée en 2024 dans un **Démonstrateur National de la Transition Ecologique** soutenu par l'ADEME pour faciliter le **partage** des locaux sous-utilisés sur son territoire dans une logique de coopération entre propriétaire et occupant.

L'économie sociale et solidaire (ESS) :

L'incubateur IncubArtois, soutenu par la CUA, a accompagné plusieurs entrepreneurs dans leur projet ESS dont **3 initiatives en 2024** qui **s'engagent** dans la **bifurcation** écologique: un projet autour du vélo et 2 projets sur le réemploi.



Préserver l'environnement et anticiper les impacts du changement climatique.

Dans le cadre de son objectif de neutralité carbone d'ici 2050, la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) **s'engage** dans la préservation et la restauration des ressources naturelles tout en améliorant le cadre de vie. Cet engagement s'inscrit dans une double ambition: réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) et **compenser les émissions résiduelles** grâce aux puits de carbone naturels. Ce projet repose sur une approche globale, conciliant protection de l'environnement, adaptation climatique et bien-être des habitants.

À travers cet axe stratégique, la Communauté Urbaine d'Arras réaffirme que l'environnement n'est pas seulement une richesse à protéger, mais aussi un levier essentiel pour **bifurquer** vers une transition écologique réussie. Ensemble, habitants, collectivités et acteurs locaux peuvent faire du territoire un modèle en matière de développement durable et de bien-être.

› Préserver la ressource en eau

La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) s'engage activement dans la préservation de la ressource en eau, essentielle pour l'environnement et le bien-être de ses habitants, en élaborant un plan de sobriété hydrique pour la période 2023-2026, visant à produire une eau de qualité pour tous tout en réduisant la consommation. Ce plan s'oriente vers:

- La Sobriété avec la tarification progressive de l'eau potable: inciter les habitants à modérer leur consommation en appliquant des tarifs différenciés selon les volumes utilisés.
- L'Efficacité avec la Lutte contre les fuites sur le réseau: investissements dans la modernisation des infrastructures pour détecter et réparer les fuites, améliorant ainsi l'efficacité du réseau de distribution.

› Préserver les espaces naturels existants

Les écosystèmes naturels jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique en capturant le carbone, en régulant les températures et en protégeant la biodiversité. Pour renforcer cette action, la CUA agit sur plusieurs fronts :

- Protéger les zones humides et les espaces boisés qui stockent naturellement le carbone et soutiennent la biodiversité.
- Limiter l'artificialisation des sols en priorisant la rénovation urbaine et en évitant l'étalement urbain.
- Encadrer les activités humaines pour minimiser les impacts sur les milieux sensibles.

› Restaurer les écosystèmes dégradés

Face à la dégradation de certains espaces naturels, la restauration écologique est une priorité :

- Reforestation et plantation d'arbres : augmenter la couverture végétale en favorisant des essences locales adaptées au climat.
- Restauration des sols : améliorer leur capacité à stocker le carbone et à soutenir la vie microbienne.
- Rétablissement des cours d'eau : protéger les rivières et leurs abords pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les habitats aquatiques.

› Améliorer le cadre de vie des habitants

Préserver la nature, c'est aussi agir pour le bien-être des habitants :

- Développement des espaces verts urbains : création de parcs, jardins et promenades pour offrir des lieux de détente et de rencontre.
- Amélioration de la qualité de l'air grâce à l'augmentation des zones végétalisées et à la réduction des émissions polluantes, et avec un suivi renforcé par l'ATMO.
- Adaptation climatique des villes : intégrer davantage de végétation pour réduire les îlots de chaleur et améliorer le confort en période estivale.

› Une mobilisation collective pour l'environnement

Pour réussir cet axe, la participation de tous est essentielle :

- Impliquer les citoyens : sensibiliser les habitants à la préservation de leur environnement et les encourager à adopter des pratiques écoresponsables.
- Soutenir les agriculteurs dans des démarches agroécologiques qui préservent les sols et réduisent les émissions de GES.
- Fédérer les entreprises autour de projets de restauration écologique et de réduction de leur empreinte carbone.

› Un territoire résilient et exemplaire

En conciliant préservation de la nature et neutralité carbone, la CUA contribue à bâtir un territoire résilient face aux défis climatiques. Restaurer les écosystèmes, limiter les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le cadre de vie, c'est investir dans un avenir durable où la nature et l'humain cohabitent harmonieusement.

QUELQUES ACTIONS ET CHIFFRES CLÉS POUR 2024 :

› Préservation de la ressource en eau

Le plan de sobriété eau 2023-2028 a permis une réduction de **3 % de la consommation en eau en 2024.**

Depuis le 1er janvier 2024, la CUA propose une aide financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

606 récupérateurs d'eau ont été installés dans le cadre de ce dispositif.

› Mise en œuvre du SAGE Scarpe Amont

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Scarpe amont a été adopté fin 2023. Une étude a été lancée afin de déterminer les volumes d'eau prélevables et leur répartition entre les différents usages. Cette étude prend en compte les besoins du milieu naturel ainsi que les effets futurs du dérèglement climatique.

> Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau

En 2024, 40,3 km de cours d'eau sur les 54 km qui composent le territoire communautaire ont été entretenus.

> Schéma directeur boisement

14 196 arbres et arbustes sur l'hiver 2023-2024.

En plus de contribuer à la préservation des espaces naturels, ces plantations sont des puits de carbone nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en stockant les émissions de gaz à effet de serre résiduelles.

> Diagnostic de vulnérabilité

Un diagnostic de vulnérabilité du territoire a permis d'identifier les enjeux prioritaires afin d'adapter le territoire face aux changements climatiques :

- Gestion de la ressource en eau
- Préservation des milieux naturels, écosystèmes et biodiversité
- Santé et espace urbain
- Pratiques agricoles

> L'intégration paysagère des énergies renouvelables

En 2024, la Communauté Urbaine d'Arras a finalisé une étude sur l'intégration paysagère des énergies renouvelables afin de fournir des recommandations à suivre pour les demandes d'urbanisme. Ces recommandations vont permettre de concilier la préservation des paysages et le développement des énergies renouvelables.



| Budget vert

L'ensemble des politiques publiques menées par la Communauté urbaine d'Arras a un impact sur le climat. Afin d'évaluer la contribution des dépenses d'investissement réalisées en 2024 à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone en 2050, la Communauté urbaine d'Arras a réalisé un budget vert. En fonction de la finalité du projet, chaque dépense est classée dans 4 catégories :

- > **Favorable** pour une dépense ayant un impact positif sur le climat, compatible avec les objectifs du PCAET (plantation d'arbres, rénovation énergétique de bâtiments, achat de véhicules électriques, ...);
- > **Favorable sous conditions** pour une dépense permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais dont l'effort est insuffisant pour atteindre la neutralité carbone (développement des transports en commun non décarbonés);
- > **Neutre** pour une dépense sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone;
- > **Opportunité manquée** pour des dépenses qui auraient pu être favorables si des mesures complémentaires avaient été prises (rénovation de voiries sans requalification pour favoriser les mobilités actives);
- > **Défavorable** pour une dépense incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de gaz à effet de serre significatives (projets entraînant une artificialisation des sols, achat de véhicules thermiques, ...);
- > **Non défini** pour une dépense n'ayant à priori pas d'impact mais dont le projet n'est pas assez abouti pour classer la dépense (déploiement d'infrastructures pour les nouvelles technologies de l'informatique et des télécommunications).

En 2024, sur les 63 M€ de dépenses d'investissement de la Communauté urbaine d'Arras analysées, 1/3 des dépenses contribuent à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et près de la moitié n'ont pas d'effet significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

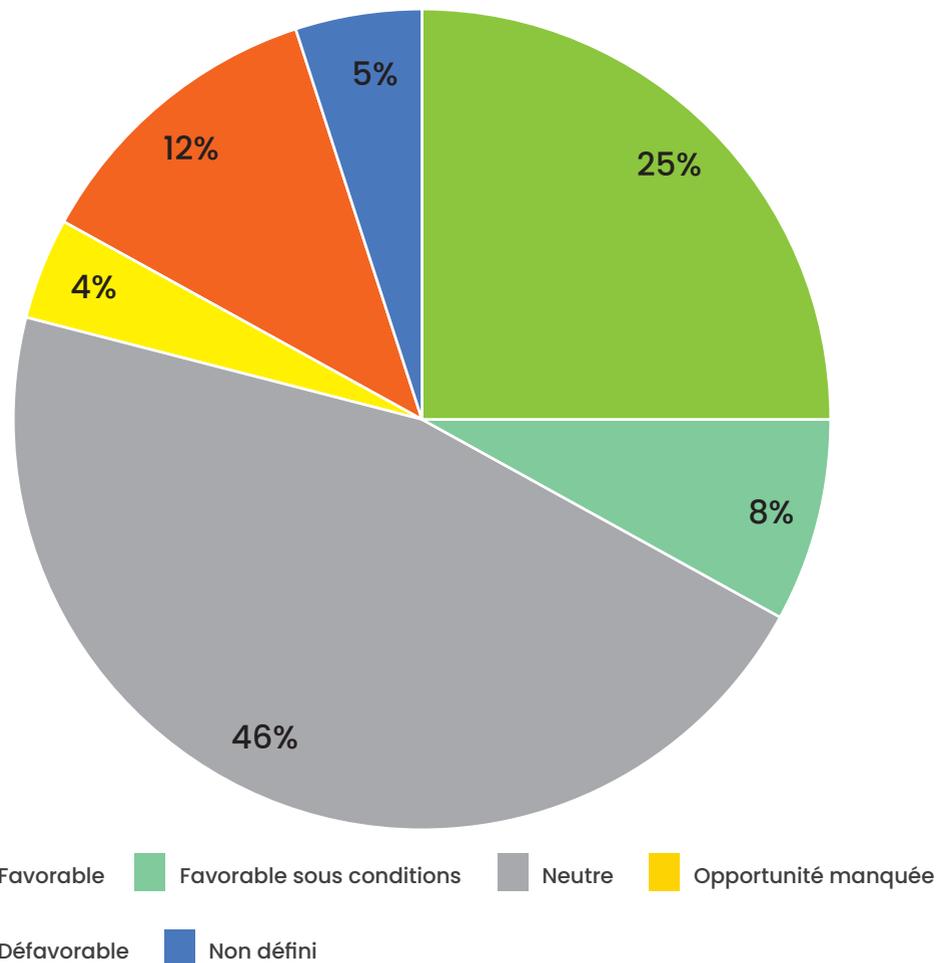


Figure 4 : Impact des dépenses d'investissement en 2024 sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

ANNEXE

BILAN 2024 DE LA STRATÉGIE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

L'action du service stratégie et innovation numérique de la direction du Rayonnement de la Communauté Urbaine d'Arras s'inscrit - de fait - dans une dynamique de numérique éco-responsable, réfléchi avant même la promulgation de la loi du 15 novembre 2021, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (REEN). Le numérique responsable aura ainsi été une nouvelle fois érigé en l'un des sujets majeurs de deux événements organisés par la CUA, comme en témoignent les éditions 2024 du Numericamp et du Mois du Numérique.

Numericamp

La seconde édition du Numericamp s'est tenue le 16 avril à Artois Expo. Avec son programme riche et diversifiée, le Numericamp 2024 a attiré de nombreux professionnels et élus, désireux d'en apprendre plus sur les nombreux domaines du numérique.



Lors de la plénière d'ouverture, Nicolas Desfachelle, Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras en charge de la cohésion territoriale et de la mutualisation, du tourisme et de l'attractivité, et du numérique, a présenté la feuille de route de la stratégie numérique communautaire pour 2024 – 2030. Une feuille de route qui a été élaborée avec les communes, les agents de la CUA et les partenaires du territoire. 4 axes stratégiques ont été identifiés :

- le numérique pour rapprocher les personnes
- le numérique pour protéger et sécuriser
- l'innovation pour préparer l'avenir
- le numérique au service du rayonnement du territoire

et 1 axe transversal: la gouvernance de la donnée et l'acculturation et l'utilisation de l'IA, qui est au cœur de la stratégie communautaire. 30 projets ont d'ores et déjà été identifiés jusqu'en 2030.

Les participants ont ensuite pu participer à des tables rondes : inclusion numérique, numérique écoresponsable, cybersécurité des entreprises et des collectivités et amélioration du cadre urbain. 2 émissions de télé diffusées en direct sur Wéo ont permis aux intervenants de débattre sur l'Intelligence Artificielle et sur la cybersécurité. 2 ateliers, l'un sur les cyberattaques, l'autre sur la fresque du numérique, ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux du numérique.

Pour terminer cette journée, des experts de différents domaines ont ouvert la réflexion sur les enjeux de l'Intelligence Artificielle pour les collectivités. Sont ressortis des échanges la nécessité de démystifier l'IA par de la pédagogie, de la formation, de l'apprentissage et de l'acculturation.

Frédéric Leturque, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, a conclu la journée sur la nécessité de se projeter dans le monde d'après: «la Communauté Urbaine d'Arras sera aussi innovante et engagée que d'autres collectivités qui ont montré le chemin.»

Mois du Numérique

Le Mois du Numérique pour Tous s'est déroulé du 1er au 30 avril 2024. La thématique du numérique responsable était à l'affiche de la 2e semaine. Plusieurs ateliers ont été organisés autour d'elle, dans toute sa diversité et toute sa complexité.

> «Le numérique en toute sécurité», à Feuchy et Thélus le 8 avril, à Dainville le 11 avril... Des ateliers animés par les conseillers numériques de la CUA et APF France Handicap, visant à sensibiliser les personnes les plus fragiles aux risques d'arnaques et d'escroqueries par l'usage des outils numériques.

> Présentations de l'offre de services de la direction départementale des finances publiques, à Arras et Neuville-Vitasse le 9 avril, à Anzin-Saint-Aubin le 11 avril.

> Sensibilisation au numérique éco-responsable, le 10 avril à Arras. Atelier à destination des agents de la CUA, pour promouvoir 23 actions simples à accomplir et répéter pour limiter son empreinte numérique.

> «Imprimer, oui, mais de façon éco-responsable», à Arras le 10 avril. Atelier distillant des astuces simples pour limiter l'impact de l'impression de documents sur l'environnement, ou encore mieux, se passer de l'impression !

> Repair Café, à Arras et Saint-Nicolas le 10 avril. Promotion de l'économie circulaire, démonstrations de techniques de réparation, sensibilisation à la durabilité et à la consommation responsable.

> «Numériquement responsable», à Arras et Saint-Nicolas le 11 avril. Atelier visant à une prise de conscience de l'impact environnemental de la fabrication des outils digitaux et des déchets électroniques que cela engendre.

Les actions et ateliers de sensibilisation/concertation

Au-delà des manifestations évoquées ci-dessus, l'équipe numérique, à travers les Conseillers Numériques, a poursuivi son engagement dans une démarche de sensibilisation des habitants à la réduction de l'empreinte environnementale liée au numérique et à ses usages.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche initiée il y a deux ans - « 23 actions pour 2023 » - pour faire de la CUA une institution toujours plus écoresponsable, une équipe composée de deux agents de la direction du Rayonnement et d'un agent de la direction de la Transition écologique ont mené deux ateliers à destination d'une trentaine d'agents de la CUA.

Dans le cadre de la journée de concertation des jeunes du territoire, pilotée par la CUA, la direction du Rayonnement a invité les jeunes de l'École de Production Numérique Solidaire de l'AFP2I à concevoir et animer une séquence de sensibilisation et de concertation sur la thématique du numérique responsable.

Enfin, la direction du Rayonnement a créé un club des référents numériques, au cœur duquel la thématique « numérique responsable » est régulièrement évoquée. Ce fut notamment le cas en décembre 2024, à l'occasion d'un atelier dédié à l'IA générative et à ses impacts sociaux, éthiques et environnementaux. Un atelier s'inscrivant plus globalement dans une démarche de concertation sur l'usage de l'IA menée au niveau national par différentes collectivités à travers le dispositif CAFE IA. Toujours en décembre 2024, huit agents et une vingtaine de référents numériques ont été formés à l'animation d'ateliers-débats citoyens autour de l'IA (Bataille de l'IA). Ces derniers commenceront à être déployés à l'occasion du Mois du Numérique 2025.

Ouvrage édité par la Communauté Urbaine d'Arras
La Citadelle, 146 allée du Bastion de la Reine
CS 10345 - 62026 Arras Cedex

Direction de la communication: contact@cu-arras.org

Directeur de publication: Frédéric LETURQUE

Rédactrice en cheffe: Florence NEGHLI-RICART

Textes: Direction Climat, Air, Énergie

Maquette, graphisme : Bertrand WAGON, Guillaume LEWANDOWSKI

Dépôt légal: février 2025 /

Toute reproduction des articles et images doit faire l'objet
d'une autorisation de la Direction de la communication
de la Communauté Urbaine d'Arras.

Impression:



